

Certificat de patron de navire aux cultures marines - niveau 1

RS879 · RS · Dépubliée/Archivée

L'essentiel

Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'échéance	31/12/2021

Certificateur(s)

MINISTERE DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE, DE LA BIODIVERSITE, DE LA FORET, DE LA MER ET DE LA PECHE · SIRET : 11006801200050

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Conduire des navires armés aux cultures marines de longueur inférieure à 24 mètres pour les navires de charge, et à 12 mètres pour les dragues

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Rédiger de façon structurée un compte-rendu d'incidents techniques

Réaliser l'entretien courant des moteurs à explosion et des diesels en respectant les règles de protection de l'environnement ;

Identifier les principaux incidents liés à l'allumage, à la distribution, à l'alimentation en combustible, au graissage, à la réfrigération et à l'embrayage des moteurs à explosion et des diesels

Mettre en service et réaliser l'entretien courant des centrales et des appareils hydrauliques

Surveiller et entretenir les appareils de production et de stockage électrique

Interpréter les indications portées sur une carte marine et lire les coordonnées géographiques d'une position

Enumérer les sources d'émission des bulletins météorologiques avec des travaux dirigés correspondants

Exécuter une navigation en mer en toute sécurité

Appliquer la réglementation relative aux navires de cultures marines

<http://www.ucem->

[nantes.fr/images/stories/documents/new_ref/Fonctions_sur_navires_cult_mar_annexes_arrete_27_mai_2011.pdf](http://www.ucem-nantes.fr/images/stories/documents/new_ref/Fonctions_sur_navires_cult_mar_annexes_arrete_27_mai_2011.pdf)

Secteur d'activité et type d'emploi

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

{""Décret n°2007-1377 du 21 septembre 2007 portant diverses dispositions relatives aux titres de formation professionnelle maritime"",""Arrêté du 27 mai 2011 relatif à la délivrance des titres de formation professionnelle maritime pour des fonctions sur les

Voies d'accès

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Aptitude médicale à la navigation

Conditions d'âge

Avoir obtenu le certificat de marin-ouvrier niveau 1 et le certificat de marin-ouvrier de niveau 2

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 31/12/2021

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF
www.formation-maritime.fr

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/879/>